

# PAVE\*

\*Plan d'Accessibilité Voirie et Etablissements (PAVE)



Depuis le dépôt de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) de notre commune en septembre 2015, et en raison des engagements pris de mettre en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) notre espace communal, une première tranche de travaux a été réalisée en 2016.



Il s'agit de la mise en place **des rambardes et mains courantes** (rouge sang !) de **protection autour des escaliers** de la Mairie, du Cabinet Médical, de l'Eglise,... de la réalisation de **places de parking « réservées »** (3 au total) près du cabinet médical et de la salle des fêtes, ... de la création de **rampes d'accès** pour entrer plus facilement à la salle des fêtes, aux sanitaires du camping... mais aussi de l'achat de « **rampes amovibles** » pour accéder aux établissements équipés de marches comme l'Ancienne Poste et Le Bistrot (une convention de mise à disposition a été signée avec cet établissement privé).

De plus une **signalétique** spécifique se met petit à petit en place.

Pour nos commerçants, des **carillons d'appel** (pour demander une rampe d'accès ou un service) et une signalétique appropriés sont disponibles.

En 2017, nous poursuivons notre Plan avec la (fin de la) réalisation de **sanitaires publics** aux normes d'accessibilité ; ceux de la salle des fêtes aurait dû être inaugurés lors de l'échange des vœux mais ont eu un peu de retard... ; le **bâtiment des Toilettes Publiques** est en cours de rénovation et devrait être aux normes avant l'été. De plus, nous continuons la mise en place de signalétique (**plaques podotactiles** avant un escalier ou la chaussée ; marquage couleur sur le contrefort de la 1<sup>ère</sup> et dernière marche....)



Rappel utile : nous avons 6 ans pour étaler nos efforts (chaque année nous dépensons environ 10.000€)... en espérant que les normes ne changeront pas trop souvent !!

Christian Colas